

# **Baromètre 2010 des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale**

---

**Rapport commandé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)**

**Version courte d'octobre 2010**

**Moniteur du Marché d'Emploi Suisse**



Universität Zürich

**smm** stellenmarkt  
monitor CH

---

## Table des matières

Introduction et aperçu des résultats .....	1
1 Le passage de la formation professionnelle au marché du travail .....	4
2 Variations du nombre et de la nature des titres.....	6
3 Engagement dans l'entreprise formatrice après la fin de l'apprentissage .....	8
4 Chômage et situation professionnelle des jeunes professionnels qualifiés .....	9
4.1 Chômage inscrit .....	9
4.2 Chômage de longue durée et chômage multiple .....	17
4.3 Situation professionnelle après la fin de la formation .....	18
4.4 Licenciements et changements de poste involontaires .....	21
5 Evolution de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail .....	23
5.1 Etendue de l'offre s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale .....	24
5.2 Nature de l'offre d'emploi s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail	27
6 Conclusions et besoin de recherches plus approfondies .....	19
Liste des abréviations .....	35
Termes et définitions .....	35
Bibliographie .....	37
Aperçu de la méthodologie .....	38
Impressum / Contact .....	39

## Introduction

Le présent rapport est consacré à la situation professionnelle des jeunes qui intègrent pour la première fois le marché du travail après l'achèvement d'une formation professionnelle initiale<sup>1</sup>.

Le rapport débute par une analyse de l'évolution du nombre et de la nature des titres décernés dans la formation professionnelle initiale. Il examine ensuite le problème du chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail et les variations saisonnières, conjoncturelles et à long terme auxquelles ce chômage est soumis. Enfin, il s'intéresse à la demande et révèle, sur la base d'une étude des offres d'emploi parues dans la presse et sur Internet, les changements intervenus sur le marché des offres d'emploi à l'intention des jeunes diplômés<sup>2</sup> de la formation professionnelle initiale durant les dix dernières années.

La présente version courte du Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale fournit un aperçu des principaux résultats d'une série d'analyses approfondies de l'Université de Zurich. Une présentation détaillée des résultats, des indicateurs utilisés et des méthodes appliquées sera publiée dans un rapport séparé, vraisemblablement en novembre 2010. Le Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale a été établi sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

## Aperçu des résultats

### Situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail

- La récession de 2009 a entraîné une hausse du chômage à tous les niveaux de qualification. A l'instar de précédentes périodes de recul de la conjoncture, le taux de chômage des jeunes ayant achevé une formation professionnelle ini-

---

1 Formations professionnelles initiales de deux, trois ou quatre ans sous la forme d'un apprentissage en entreprise, écoles de formation professionnelle à plein temps, par exemple écoles de commerce, et formations élémentaires.

2 Dans le présent rapport, le masculin est employé pour désigner les personnes des deux sexes.

tiale depuis peu (« jeunes arrivant sur le marché du travail ») a crû dans des proportions supérieures à celles concernant les professionnels plus âgés.

- Inversement, la reprise du marché du travail durant l'année en cours a aussi fortement profité aux jeunes arrivant sur ce marché. Le taux de chômage des jeunes professionnels qualifiés qui se trouvaient dans l'âge typique d'entrée sur le marché du travail atteignait 10,3 % à la fin de septembre 2010, ce qui correspond pratiquement à la moyenne à long terme de septembre (10,4 % depuis 2004). Il se situait toutefois nettement au-dessus du taux de 6,3 % enregistré pendant les mois de septembre 2007 et 2008 lors de la période de haute conjoncture.
- A long terme, l'entrée sur le marché du travail est devenue plus difficile. Le risque d'être confronté au chômage durant les premières années qui suivent l'achèvement d'une formation professionnelle initiale a augmenté et s'est accentué en comparaison du risque de chômage qui pèse sur les actifs occupés plus âgés au bénéfice d'une formation professionnelle initiale.
- Malgré cette augmentation à long terme, les jeunes qui ont achevé une formation professionnelle initiale ont environ deux fois moins de risque d'être au chômage que les jeunes sans formation postobligatoire. Une formation professionnelle exerce donc un fort effet protecteur contre le chômage.
- Les difficultés croissantes d'intégration sur le marché du travail n'ont jusqu'à présent pas fait glisser les nouveaux arrivants vers des conditions de travail précaires. Le chômage de longue durée est également resté faible parmi eux.

### **Le marché de l'emploi à l'intention des jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale**

- Durant la récession de 2009, les offres d'emploi en Suisse se sont dans l'ensemble fortement contractées. Cette tendance négative a pris fin avec la reprise économique dans le courant de 2010. Le nombre de postes mis au concours destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale a évolué au cours des quatre dernières années à peu près en parallèle avec celui des autres offres d'emploi. Compte tenu des développements sur le marché de l'emploi et des incertitudes à propos de la

conjoncture, il ne faut pas forcément s'attendre à une amélioration pour bien-tôt.

- Durant les dix dernières années, la part des offres d'emploi à l'intention des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale a sensiblement diminué dans l'ensemble. Les entreprises à la recherche de professionnels qualifiés exigent de plus en plus souvent de l'expérience ou des formations continues que les jeunes fraîchement diplômés ne peuvent pas apporter en général. On peut en conclure que la recherche d'un emploi qualifié est devenue plus ardue au cours des dix dernières années pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.

## **Conclusions**

- La formation professionnelle initiale a toujours une grande importance sur le marché du travail. Elle offre une protection élevée contre le chômage, y compris durant les périodes économiques difficiles, et donne accès à des formations et à des formations continues complémentaires.
- Le niveau de qualification exigé dans les offres d'emploi publiées par les entreprises a continué de se déplacer vers le haut au cours de ces dernières années. La formation et la formation continue sont aujourd'hui plus importantes qu'il y a dix ans pour réussir son entrée sur le marché du travail.
- Les mesures du marché du travail destinées à aider les jeunes professionnels qualifiés à acquérir de l'expérience ou à suivre une formation continue appropriée sont opportunes et vont dans la bonne direction. Comme le chômage touche plus les jeunes professionnels qualifiés que les moins jeunes, les mesures existantes doivent être maintenues et encore améliorées.
- La situation professionnelle des jeunes diplômés et l'évolution des offres d'emploi à leur intention devraient rester sous observation compte tenu des difficultés croissantes que ces personnes rencontrent pour intégrer le marché du travail. La question des répercussions du chômage au début de la vie active sur l'évolution professionnelle future mérite également notre attention.

## 1 Le passage de la formation professionnelle au marché du travail

Actuellement, plus de 60 000 jeunes achèvent chaque année une formation professionnelle initiale. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une formation professionnelle initiale d'une durée de trois ou quatre ans sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC). Beaucoup de jeunes acceptent ensuite une offre d'emploi de l'entreprise qui les a formés. D'autres entament une formation complémentaire ou mettent un terme à leur activité professionnelle, par exemple pour fonder une famille. L'immense majorité des diplômés d'une formation professionnelle initiale se met à la recherche du premier « vrai » emploi au plus tard après les examens finaux, en automne. Le présent rapport est consacré à ces jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale. Il s'intéresse en premier lieu à la situation professionnelle et au risque de chômage dans la période qui suit la fin de la formation.

Une majorité des jeunes arrivant sur le marché du travail cherche un emploi qui lui permet de mettre à profit les qualifications professionnelles acquises. Durant la recherche d'emploi, ces jeunes sont en concurrence directe avec un nombre beaucoup plus élevé de professionnels qualifiés qui sont déjà depuis longtemps dans la vie active et qui disposent d'expérience. Si les jeunes ne trouvent aucun emploi adéquat, ils peuvent accepter un travail sans relation avec les connaissances et les aptitudes acquises durant la formation professionnelle, s'inscrire au chômage ou envisager une formation continue.

Plusieurs théories (voir à ce sujet Abraham & Hinz, 2005 ; Weber, 2007) laissent supposer que les jeunes arrivant sur le marché du travail sont plus fortement touchés par le chômage lors de la recherche du premier emploi, ou qu'ils le sont dans des proportions variables :

- La recherche d'emploi liée à cette *situation transitoire* comporte un risque de chômage. Durant la transition entre la formation et le marché du travail, le *chômage frictionnel* est par conséquent particulièrement fréquent.
- En raison de l'évolution des technologies et des méthodes de travail, les exigences des entreprises ont fortement augmenté (mot clé: « skill-biased technological change »). Les jeunes arrivant sur le marché du travail qui ne peuvent faire valoir aucune expérience professionnelle ou presque ni formation ou

formation continue spécialisée, par exemple dans le degré tertiaire, ont ainsi plus de peine à trouver un emploi. La hausse des exigences a certainement aussi pour effet d'augmenter le temps de mise au courant, ce qui peut décourager une entreprise à engager un jeune qui vient de terminer sa formation.

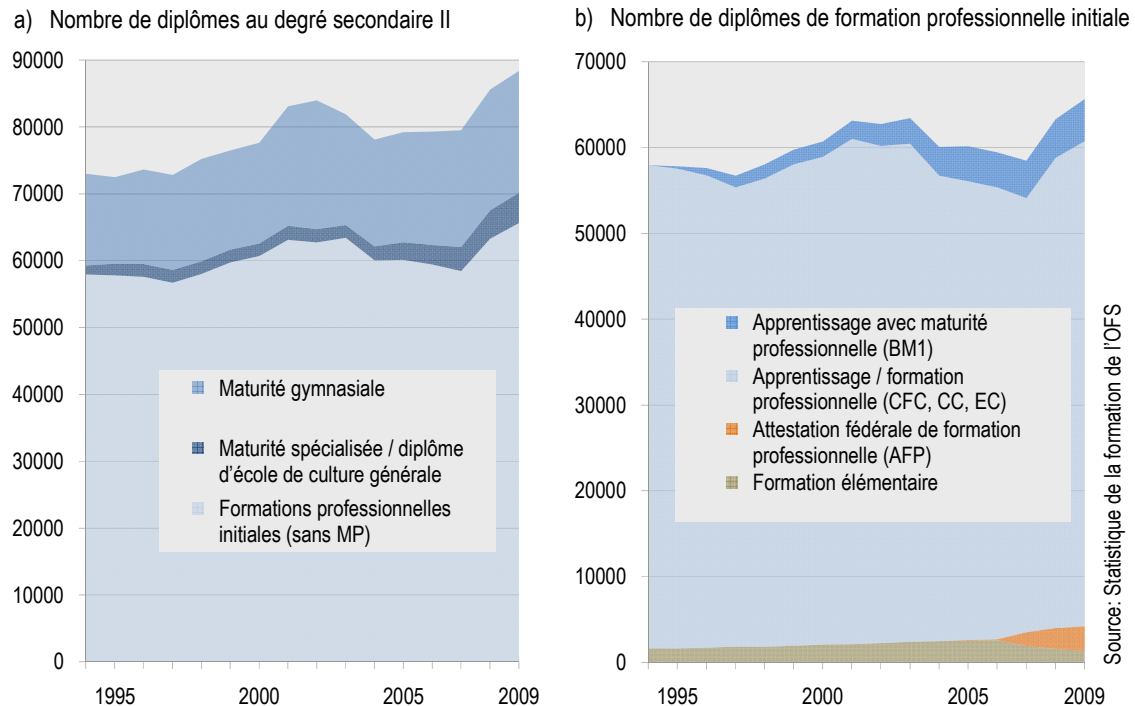
- Selon la théorie « *Insider-Outsider* », les employés d'une entreprise ont la préférence sur les candidats externes quand des postes sont à pourvoir, ce qui pénalise les jeunes professionnels qualifiés et autres « outsiders ». Lorsque la croissance économique ralentit, les entreprises préfèrent geler les embauches plutôt que de réduire les effectifs.
- Selon la théorie « *Last-in-First-Out* », les personnes engagées en dernier dans une entreprise sont les premières à être licenciées quand une réduction des effectifs est inévitable. Par conséquent, les collaborateurs qui perdent leur poste sont d'abord aussi les plus jeunes.
- Selon la *théorie du filtre*, les entreprises à la recherche d'un nouvel employé se fondent sur des critères facilement vérifiables, tels que l'âge ou le type de formation, dont elles supposent qu'ils peuvent les renseigner sur les compétences des candidats. Les jeunes sont défavorisés, car ils ne peuvent pas remplir des critères importants tels que celui de l'expérience.
- Les chances des jeunes professionnels qualifiés lors de la recherche d'un emploi dépendent en grande partie de l'offre en emplois adéquats. Si celle-ci s'écarte sensiblement de l'offre d'emplois dans la profession, un chômage « *mismatch* » peut apparaître.
- Enfin, le *nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail* à peu près en même temps, en automne, et qui entrent ainsi entre eux en concurrence peut avoir une influence.

Cette énumération sommaire met en évidence que le chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail est déterminé par de multiples facteurs. Certaines théories laissent supposer que des variations surtout saisonnières ou conjoncturelles sont en jeu, tandis que d'autres parlent de modifications à long terme.

## 2 Variations du nombre et de la nature des titres

En Suisse, la formation professionnelle initiale reste le type de formation de loin le plus important dans le degré secondaire II. Sur les plus de 88 000 titres du degré secondaire II décernés en 2009, trois quarts l'ont été dans la formation professionnelle initiale (graphique 1a). Si cette part est en léger recul à long terme – au milieu des années 90, elle était encore de près de 80 % –, elle demeure toutefois extrêmement élevée. Dans le même temps, la part des certificats de formation générale du degré secondaire II, au nombre desquels figure le certificat de maturité gymnasiale, a légèrement progressé.

Graphique 1 **Diplômes de formation générale et diplômes professionnels au degré secondaire II, 1994-2009**



Du point de vue statistique, la formation professionnelle initiale englobe les apprentissages en entreprise d'une durée de trois ou quatre ans, les écoles de formation professionnelle à plein temps (p. ex. écoles de commerce), les formations d'une durée de deux ans sanctionnées par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et les formations élémentaires. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), plus de 65 000 personnes avaient achevé une formation professionnelle initiale en automne 2009 (graphique 1b). Depuis 2007, le nombre des diplômés s'est ainsi accru de 12 % environ. En dix ans, seuls de petits écarts peu-



vent être observés dans l'ensemble par rapport à la moyenne à long terme de plus de 60 000 titres par an.

D'après les *prévisions de l'Office fédéral de la statistique* (Gaillard & Babel, 2009 : 28), le nombre des diplômés devrait continuer de croître légèrement de 2 à 3 % jusqu'en 2011, avant d'amorcer un recul de quelque 8 % jusqu'en 2018 dû à l'évolution démographique. Entre 63 000 et 67 000 personnes achèveront ainsi chaque année une formation professionnelle initiale au cours des années à venir.

Parmi les diplômés d'une formation professionnelle initiale, 90 % environ accomplissent un apprentissage sanctionné par un certificat fédéral de capacité (formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans). En chiffres absolus, ils étaient quelque 59 000 en 2009. Parmi eux, 6500, ou 11 %, ont obtenu une *maturité professionnelle* en parallèle au CFC (maturité professionnelle intra-CFC MP1)<sup>3</sup>. Cette part est restée stable depuis 2004, après avoir longtemps augmenté dans les années 90 à la suite de l'introduction de la maturité professionnelle.

Le nombre des formations professionnelles initiales d'une durée de deux ans sanctionnées par une AFP et des autres formations professionnelles non réglementées au niveau fédéral, telles que les formations élémentaires qui s'adressent à des jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques, n'est certes pas très élevé en comparaison du nombre de formations professionnelles initiales de trois ou quatre ans. Depuis le milieu des années 90, pourtant, le nombre des personnes ayant obtenu une attestation fédérale est passé de 1600 à 4200, de sorte que leur part dans la formation professionnelle initiale a plus que doublé. Cette part atteint actuellement 6,4 %. Quant au nombre des attestations de formation élémentaire, il est en recul depuis l'introduction de l'AFP en 2005.

En résumé, on constate que le nombre des diplômés d'une formation professionnelle initiale a légèrement progressé au cours de ces dernières années. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2011. Depuis quelque temps, à l'intérieur même de la formation professionnelle initiale, les titres situés dans le haut et dans le bas de l'échelle des qualifications ont vu leur importance augmenter. *A l'une extrémité*, 10 % des diplômés d'une formation professionnelle initiale décrochent

---

<sup>3</sup> A ce nombre s'ajoutent en 2009 4900 maturités professionnelles obtenues après une formation professionnelle initiale (MP2).

une *maturité professionnelle* à côté du certificat fédéral de capacité. Grâce à la combinaison d'un bon niveau de scolarité et d'une formation duale en phase avec la pratique, cette catégorie de diplômés ne devrait pas avoir trop de peine à entrer sur le marché du travail<sup>4</sup>. *A l'autre extrémité*, 6 % de jeunes accomplissent une formation professionnelle initiale de deux ans ou une autre formation professionnelle non réglementée au niveau fédéral. Pour eux, l'entrée dans le monde du travail devrait se révéler plus difficile que pour la grande majorité des jeunes ayant achevé une formation de trois ou quatre ans.

### **3 Engagement dans l'entreprise formatrice après la fin de l'apprentissage**

Près d'un an après l'obtention de leur certificat, plus de 41 % des anciens apprentis sont, en moyenne à long terme, toujours employés dans l'entreprise qui les a formés. Aucun changement majeur ne semble s'être produit depuis le milieu des années 90<sup>5</sup>. La plupart des jeunes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas rester dans l'entreprise formatrice après avoir réussi leurs examens de fin d'apprentissage se mettent à la recherche d'un emploi.

Si l'on admet un taux de restants stable de 41 %, le nombre de jeunes diplômés à la recherche d'un emploi devrait évoluer proportionnellement au nombre de titres décernés (selon graphique 1b). Par conséquent, selon cette hypothèse, près de 40 000 diplômés de la formation professionnelle initiale sont chaque année à la recherche d'un nouvel emploi ou d'une solution transitoire, telle qu'une formation complémentaire ou une formation continue.

---

<sup>4</sup> Des indices empiriques attestant l'attrait pour les entreprises des maturités professionnelles en apprentissage figurent dans le rapport sur la formation 2006 (Coradi Vellacott et al., 2007 : 123).

<sup>5</sup> C'est ce que montrent nos calculs réalisés à partir des données de l'enquête suisse sur la population (ESPA) 1996-2009. L'estimation du taux de restants rejoint une estimation de Mühlemann et al. (2007) pour 2004, qui arrivent à un taux de restants légèrement inférieur de 37 % sur la base d'une durée dans l'entreprise un peu plus longue qu'une année.

## 4 Chômage et situation professionnelle des jeunes professionnels qualifiés

Ce chapitre examine le chômage et la situation professionnelle des jeunes professionnels qualifiés qui ont achevé une formation professionnelle initiale<sup>6</sup>. Pour évaluer de quelle manière la formation professionnelle acquise se répercute sur leur situation professionnelle, celle-ci est comparée d'abord à celle des personnes du même âge sans formation postobligatoire. La situation professionnelle de ces deux catégories de jeunes est ensuite mise en regard avec celle de personnes plus âgées aux qualifications comparables et se trouvant au milieu de leur vie active.

### 4.1 Chômage inscrit

Depuis 2004, en moyenne à long terme, près de 15 000 jeunes de 18 à 25 ans issus de la formation professionnelle initiale se sont inscrits au chômage auprès d'un office régional de placement (ORP)<sup>7</sup>. A titre de comparaison, près de 9000 jeunes sans formation postobligatoire et de la même tranche d'âge étaient dans la même situation.

Les taux de chômage correspondants sont illustrés dans le *graphique 2*, dans lequel figurent également les taux de chômage des 26-54 ans. Les taux correspondent à la part des chômeurs inscrits (selon la définition du SECO) dans la population active (sans les personnes en formation) de la même catégorie d'âge et du même niveau de formation selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'Office fédéral de la statistique<sup>8</sup>.

---

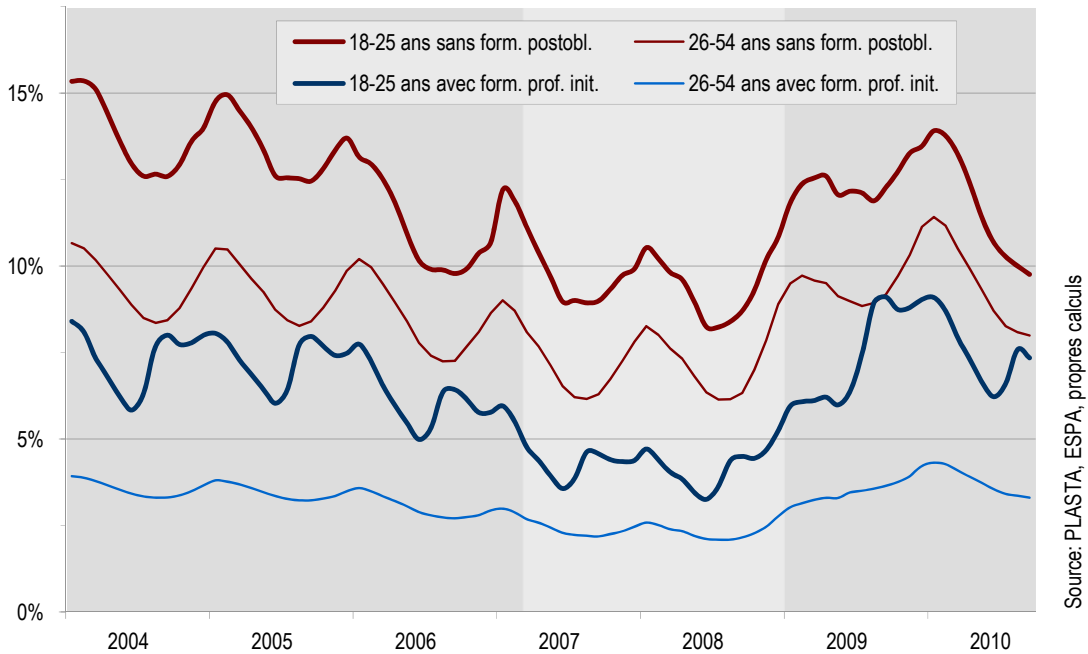
<sup>6</sup> Il n'est malheureusement pas possible d'identifier directement les jeunes professionnels qualifiés au chômage dans les données PLASTA. Comme le montre une validation de différentes possibilités d'opérationnalisation, le groupe des 18-25 ans permet de saisir tant l'arrivée sur le marché du travail que la première phase d'insertion dans la vie professionnelle pour la grande majorité des jeunes.

<sup>7</sup> Un peu moins de la moitié des jeunes se trouve dans l'âge typique d'entrée sur le marché du travail (voir ci-dessous).

<sup>8</sup> Calculs propres. Les chiffres pour 2009 sont également utilisés pour 2010, car les résultats de l'ESPA ne sont pas encore disponibles.

Graphique 2 Taux de chômage selon l'âge et la formation (progression par mois, 2004-2010)

Taux de chômage



Les résultats montrent que les jeunes ainsi que les adultes sans formation post-obligatoire sont beaucoup plus touchés par le chômage que des personnes du même âge au bénéfice d'une formation professionnelle initiale. En moyenne à long terme, les taux de chômage des jeunes et des adultes sans formation sont respectivement deux fois (environ 12 % contre 6 %) et même presque trois fois (8,4 % contre 3 %) plus élevés. L'achèvement d'une formation professionnelle initiale exerce ainsi un fort effet protecteur contre le chômage.

Par ailleurs, il apparaît que les jeunes en général sont plus souvent victimes du chômage que des adultes ayant des qualifications comparables. En moyenne à long terme, les jeunes sans formation et les jeunes professionnels qualifiés sont respectivement 1,4 et 2 fois plus nombreux à être au chômage que les adultes avec une formation comparable. L'écart encore plus marqué enregistré chez les jeunes avec formation est dû aux difficultés caractéristiques qu'ils rencontrent lors de leur entrée dans la vie active. Il est à noter aussi que le chômage des jeunes professionnels qualifiés est nettement inférieur à celui des adultes sans formation postobligatoire.

L'évolution des taux de chômage dépend dans une large mesure des *aléas de la conjoncture*. Pour les quatre groupes considérés, ils étaient sensiblement en dessous de la moyenne à long terme pendant la période de haute conjoncture (en clair sur le graphique), mais au-dessus de celle-ci avant et après la période de haute conjoncture. De nettes *variations saisonnières* apparaissent également. En début d'année, les taux de chômage enregistrent une augmentation due à des raisons saisonnières dans les quatre groupes considérés. Chez les jeunes professionnels qualifiés, une seconde hausse saisonnière est enregistrée en septembre après les examens finaux lorsque les anciens apprentis entrent sur le marché du travail. Lors du recul de la conjoncture en 2009, les taux de chômage des adultes et des jeunes avec une formation professionnelle initiale ont atteint des valeurs légèrement plus élevées que pendant la précédente récession<sup>9</sup>. En revanche, la situation des jeunes sans formation postobligatoire n'a pas été aussi tendue qu'en 2004<sup>10</sup>. Mesurés au taux de chômage, ce sont eux toutefois qui payaient le plus lourd tribut au chômage.

L'évolution des taux de chômage (représentée jusqu'en septembre 2010) dans un passé récent montre une sensible amélioration de la situation pour les quatre groupes de chômeurs par rapport à 2009. Pour les 18-25 ans avec formation professionnelle initiale, la hausse saisonnière typique d'automne a été beaucoup moins marquée que douze mois plus tôt. D'une manière générale, l'évolution conjoncturelle – actuellement positive – influence plus fortement le chômage des jeunes professionnels qualifiés que celui des professionnels qualifiés plus âgés.

Pour mieux analyser l'évolution du chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail, il est utile de subdiviser encore plus finement le groupe des jeunes professionnels qualifiés. Pour cela, nous distinguerons entre les 18-21 ans et les 22-25 ans. Les premiers se situent dans l'âge typique d'entrée sur le marché du travail et

---

<sup>9</sup> Cette récession s'est amorcée avant 2004 déjà, mais le nombre des chômeurs n'a culminé qu'en janvier 2004. Par conséquent, ce mois est un bon point de comparaison pour évaluer le recul actuel de la conjoncture.

<sup>10</sup> La construction, l'hôtellerie/restauration et le commerce de détail – qui occupent un grand nombre de personnes non qualifiées – ont été moins touchés qu'en moyenne pendant la récession de 2009. Cela pourrait constituer une partie de l'explication.

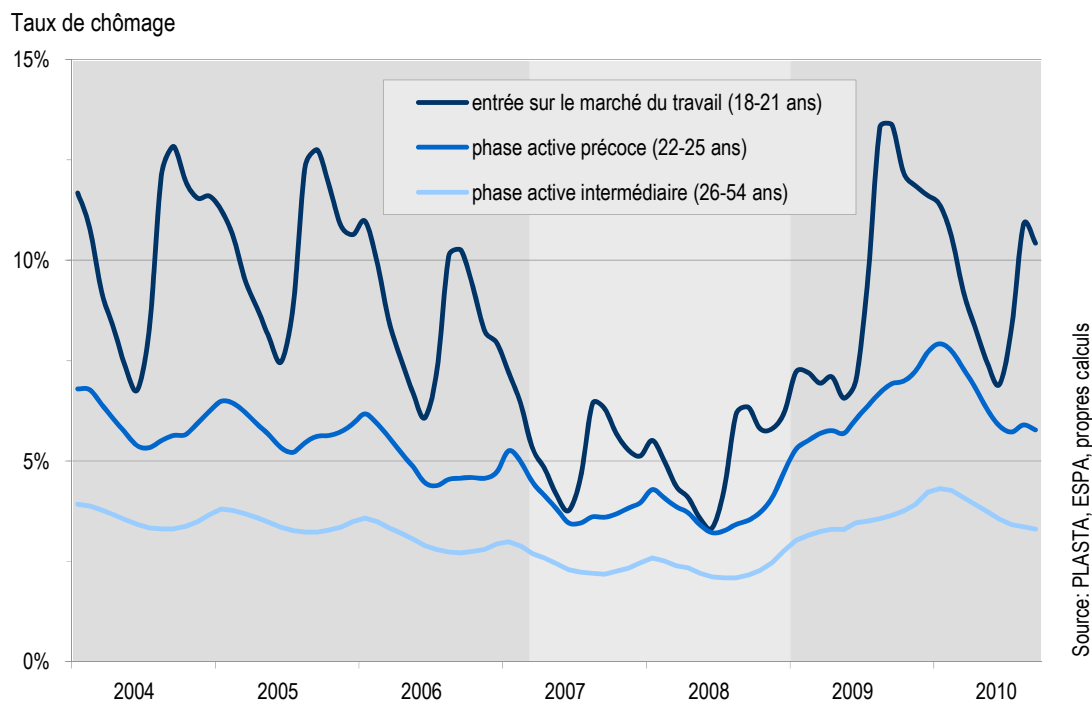
représentent 84 % des diplômés de la formation professionnelle initiale<sup>11</sup>. Les seconds, qui ont déjà franchi l'étape de l'entrée sur le marché du travail, se trouvent déjà au début de leur vie active.

Il ressort du *graphique 3* que les professionnels qualifiés qui ont l'âge typique d'entrée sur le marché du travail sont beaucoup plus confrontés au chômage que ceux qui sont au début de leur vie active. Ce constat était à attendre compte tenu de la *situation transitoire* qui suit la fin de la formation et de la recherche inévitable d'emploi qu'elle implique. La différence de niveau est importante surtout pendant les périodes de récession (représentée en foncé sur le graphique) : le taux de chômage y atteint près de 10 % en moyenne, contre à peine 6 % pour les professionnels qualifiés au début de leur vie active (phase active précoce). Durant la phase d'insertion sur le marché du travail, une part considérable des jeunes diplômés se retrouve pendant un temps au chômage, certes brièvement seulement pour la majorité d'entre eux (voir chapitre 4.2). Compte tenu du nombre élevé de personnes touchées, la question se pose de savoir dans quelle mesure l'expérience du chômage au moment de l'entrée sur le marché du travail influe sur le parcours professionnel ultérieur et sur le risque de connaître de nouvelles périodes de chômage plus tard. Le graphique 3 montre également que les jeunes adultes au début de leur vie active sont plus souvent au chômage que les professionnels qualifiés qui se trouvent depuis longtemps déjà dans la vie active et que certains n'ont pas encore franchi l'étape de l'entrée sur le marché régulier du travail.

---

11 Chiffre obtenu à partir d'une exploitation propre des données de l'enquête longitudinale TREE (<http://tree.unibas.ch/>).

Graphique 3 Taux de chômage des professionnels qualifiés par catégories d'âge détaillées  
(progression par mois, 2004-2010)



Le graphique révèle une fois de plus la forte *influence de la conjoncture* sur l'évolution du chômage. Les professionnels qualifiés qui avaient l'âge typique d'entrée sur le marché du travail ont particulièrement profité de la dernière période de haute conjoncture de 2007 et de 2008 pour se rapprocher provisoirement des 22-25 ans. Quand la conjoncture a reculé en 2009, le taux de chômage est reparti nettement à la hausse dans les trois groupes, atteignant même des valeurs légèrement supérieures à celles de la précédente récession. La période d'observation est toutefois trop courte et la hausse trop faible pour en conclure à des changements à long terme en ce qui concerne les risques de chômage de ces trois groupes.

L'évolution du chômage dans les trois groupes d'âge durant l'année enregistre également des *variations saisonnières* très caractéristiques. Pour les professionnels qualifiés dans l'âge d'entrée sur le marché du travail, le chômage augmente très fortement en septembre après les examens de fin d'apprentissage pour ensuite décroître à nouveau rapidement. La plupart des années, le taux de chômage se réduit d'environ de moitié jusqu'à un minimum saisonnier qui se situe à peu près en juin de l'année suivante. Ce recul sensible à brève échéance peut s'expliquer

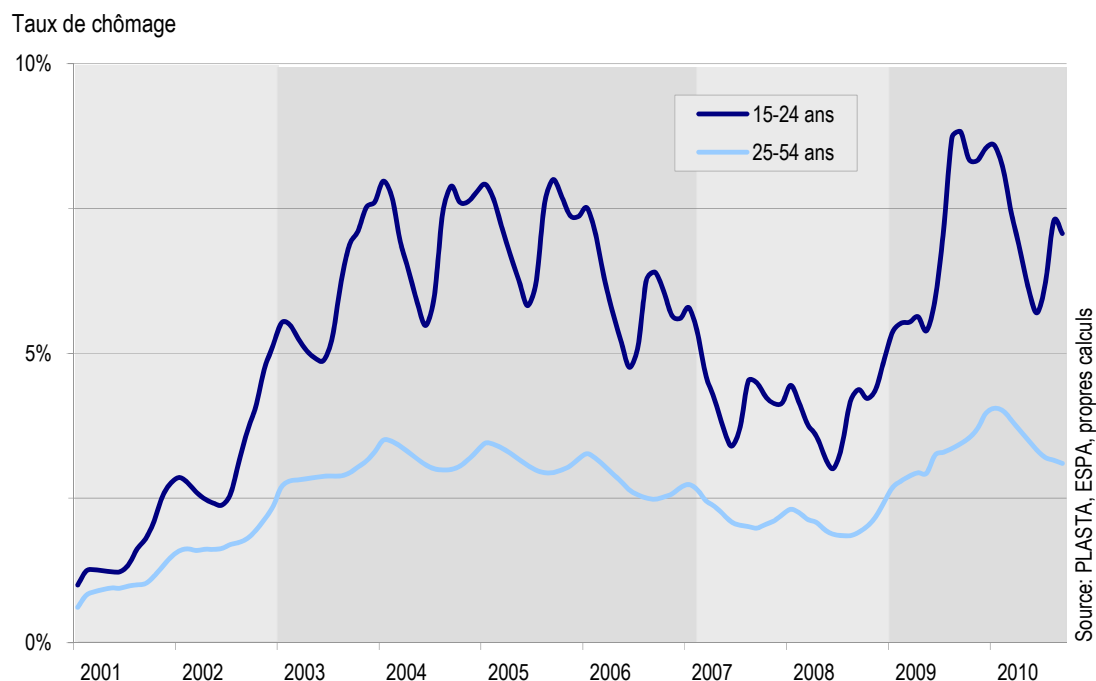
par le fait qu'une grande partie des jeunes professionnels qualifiés trouvent relativement rapidement un emploi après un passage par le chômage (Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, 2010b). Seule l'année 2009 fait exception à cet égard. Cette année-là, le fort ralentissement économique a pratiquement occulté les variations saisonnières typiques. Chez les professionnels qualifiés plus âgés qui se trouvent depuis un moment déjà dans la vie active, le chômage atteint toujours son pic saisonnier en janvier quand de nombreux emplois sont supprimés dans la construction et l'hôtellerie/restauration.

Les derniers chiffres de septembre 2010 confirment que le marché du travail s'est notablement détendu en douze mois pour les professionnels qualifiés en âge d'entrer sur le marché du travail. Au moment de son pic saisonnier, le taux de chômage atteignait encore 13,4 % en automne 2009, contre 10,9 % (août) en automne 2010. Le chômage se maintient cependant largement au-dessus des valeurs enregistrées pendant la haute conjoncture de 2007 et de 2008.

Si l'on recourt à la subdivision usuelle opérée dans la statistique du chômage, et non pas aux catégories d'âge qui ont été utilisées jusqu'à présent et qui ont été optimisées pour la comparaison des jeunes arrivant sur le marché du travail avec d'autres catégories d'âge, il est possible de déterminer le taux de chômage des personnes au bénéfice d'une formation professionnelle initiale pour toute la période comprise à partir de 2001. A cet égard, il vaut la peine de s'intéresser en particulier à l'évolution du taux de chômage des 15-24 ans, qui englobent la grande majorité des nouveaux arrivants sur le marché du travail, par rapport à celui des personnes actives plus âgées qui ont accompli une formation professionnelle initiale.



Graphique 4 Taux de chômage des professionnels qualifiés selon deux catégories d'âge  
(progression par mois 2001-2010)



Comme on le voit dans le *graphique 4*, le chômage des jeunes avec une formation professionnelle initiale a fortement augmenté avant 2004. En 2001, par exemple, le taux de chômage des professionnels qualifiés âgés de 15-24 ans s'élevait à 1,2 %, soit 1,3 fois de plus que celui des 25-54 ans. Pendant la haute conjoncture de 2008, il atteignait 3 %, soit 1,6 fois de plus que celui des 25-54 ans<sup>12</sup>. En comparaison des deux dernières périodes de haute conjoncture, le risque de chômage des jeunes professionnels qualifiés s'est accru non seulement en valeurs absolues, mais aussi en comparaison avec celui des professionnels qualifiés plus âgés. L'écart entre les groupes d'âge s'est creusé essentiellement entre 2001 et 2004 et ne s'est plus jamais entièrement comblé depuis, même s'il s'est momentanément réduit légèrement pendant la dernière haute conjoncture de 2007 et de 2008<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Le mois de juin (enquête ESPA) a été choisi comme mois de comparaison auquel se réfère le nombre des personnes actives. Une comparaison du taux de chômage annuel moyen montre la même hausse à long terme.

<sup>13</sup> Les chiffres de la population sans emploi (voir ci-dessous) confirment que le risque pour de jeunes professionnels qualifiés de se retrouver sans emploi est beaucoup plus élevé depuis le début des années 90 qu'il ne l'était pour les professionnels qualifiés plus âgés. L'écart qui se

Dans un contexte de recrudescence du chômage des jeunes adultes, l'extension sensible des mesures de la Confédération et des offices cantonaux du travail en faveur des jeunes professionnels qualifiés au chômage est à noter. Les mesures prévoyant des stages professionnels et des entreprises d'entraînement notamment ont été fortement développées. En 2008, 4200 jeunes au total ont participé à des programmes d'occupation, soit trois fois plus qu'en 2001. Il est probable que le chômage des jeunes professionnels qualifiés aurait été encore plus élevé qu'il ne l'est dans le graphique 4 sans l'extension de ces mesures.

*Après 2004*, le chômage chez les 15-24 ans suit une courbe similaire à celui des jeunes en âge d'entrer sur le marché du travail (graphique 3). Les taux calculés sont toutefois un peu en dessous, car le groupe correspondant à cette catégorie d'âge inclut également de nombreux jeunes qui ont déjà franchi le cap de l'entrée sur le marché du travail et qui sont par conséquent aussi un peu moins touchés par le chômage. La hausse saisonnière de septembre est également moins marquée pour la même raison.

Les résultats présentés jusqu'à présent renseignent uniquement sur les jeunes arrivant sur le marché du travail qui se sont annoncés auprès d'un ORP. Comme ces jeunes au chômage ne représentent qu'une partie des jeunes à la recherche d'un emploi et que l'évolution de cette part dans le temps n'est pas connue, nous avons également examiné comment le nombre des *personnes sans emploi* a évolué chez les professionnels qualifiés qui se trouvent dans l'âge typique d'entrée sur le marché du travail<sup>14</sup>. Les personnes sans emploi regroupent, outre les chômeurs inscrits, tous les autres professionnels qualifiés au chômage qui ne se sont pas annoncés auprès des ORP. Le résultat principal de cette analyse menée sur la base des données de l'ESPA montre que le nombre de personnes sans emploi chez les professionnels qualifiés en âge d'entrer sur le marché du travail avait déjà progressé au début des années 90, et cela de manière plus marquée que pour les professionnels qualifiés plus âgés. Un résultat important des analyses du chômage se confirme ainsi également lorsque l'on inclut les chômeurs non inscrits.

---

creuse entre jeunes et vieux depuis plusieurs cycles économiques ne plaide pas selon nous en faveur d'une explication purement conjoncturelle.

<sup>14</sup> Voir à ce propos Buhmann et al. (2000) ; les résultats détaillés seront présentés dans le rapport complet.

## 4.2 Chômage de longue durée et chômage multiple

Les jeunes en âge d'entrer sur le marché du travail ou au début de leur vie active étant plus souvent confrontés au chômage que les actifs occupés plus âgés, on peut se demander s'il existe des indices tendant à démontrer que certains groupes de jeunes sont aspirés dans une spirale infernale dans laquelle des périodes de chômage plus ou moins longues alterneraient avec des emplois plus ou moins précaires.

Selon des études bien documentées, il est prouvé que les jeunes demeurent relativement peu longtemps au chômage (Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, 2010b). Des analyses de l'évolution du chômage de longue durée confirment aussi que les jeunes professionnels qualifiés, en particulier ceux qui sont en âge d'entrer sur le marché du travail, restent plus rarement au chômage pendant plus d'un an. Le taux a certes augmenté depuis le ralentissement conjoncturel de 2009, mais il se maintient à un niveau qui reste faible par rapport à celui d'autres catégories d'âge et qui est comparable à celui de la dernière récession.

Ce constat n'exclut cependant pas que des jeunes puissent connaître de manière répétée des périodes de chômage entrecoupées seulement de brèves interruptions. La stigmatisation qui s'ensuit rend l'entrée sur le marché du travail de plus en plus difficile. Une étude d'AMOSA (*Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, Aargau und Zug*) a démontré récemment que le chômage multiple a fortement progressé dans la région d'AMOSA (Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, 2010). Les jeunes et les personnes peu qualifiées en particulier sont en moyenne plus touchés par le chômage multiple. Dans cette étude, on entend par chômeur multiple toute personne qui s'est annoncée auprès d'un ORP au moins deux fois en cinq ans comme étant à la recherche d'emploi. Les données à notre disposition ne nous permettent pas de mener une analyse correspondante pour toute la Suisse. En lieu et place, nous devons nous contenter des réinscriptions à court terme après une interruption d'une année au maximum. Depuis 2004, nous n'avons trouvé aucune trace d'une hausse du chômage multiple, ni lors de l'entrée sur le marché du travail, ni au début ou au milieu de la vie active (phases actives précoce et intermédiaire). Le résultat d'AMOSA indiquant que le chômage multiple est beaucoup plus répandu chez les jeunes se confirme toutefois. Le nombre des

réinscriptions *à court terme* auprès de l'office du travail n'a par conséquent pas augmenté au cours de ces dernières années.

Un jugement solide sur l'évolution du chômage multiple au début de la vie active n'est pas possible sur la base des données disponibles, qui se limitent aux réinscriptions après une interruption d'une année au maximum et à la période depuis 2004. Il l'est d'autant moins que les résultats d'AMOS A montrent que le nombre des chômeurs multiples a progressé considérablement surtout entre 2001 et 2003 et qu'il n'a plus reculé depuis (Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, 2010 : 16). Ce thème mériterait néanmoins certainement une analyse plus approfondie tenant compte du chômage au moment de l'entrée sur le marché du travail.

#### 4.3 Situation professionnelle après la fin de la formation

Dans ce chapitre, nous examinerons de plus près la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale. Pour cela, nous distinguerons entre les actifs occupés dans des emplois précaires ou non précaires, les sans-emploi et les actifs non occupés<sup>15</sup>. Nous délimiterons les conditions de travail précaires caractérisées par des facteurs d'incertitude sur la base de la définition de l'Office fédéral de la statistique. Selon celle-ci, les conditions de travail précaires concernent en particulier les actifs occupés dans des emplois marginaux ou à durée limitée, les personnes qui travaillent à la maison ou dans l'entreprise familiale et les indépendants sans employé. Dans ce chapitre, nous saisissons également l'occasion de délimiter, un peu mieux que nous ne l'avons fait jusqu'à présent à l'aide des critères de l'âge et de la formation, le groupe des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale à partir des données de l'ESPA. Nous incluons ainsi dans le groupe des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale tous les jeunes gens qui ont achevé une formation professionnelle initiale au plus tard durant les trois dernières années et qui ne se trouvent pas en formation actuellement.

Le graphique suivant montre la répartition des jeunes arrivant sur le marché du travail entre les quatre situations professionnelles décrites et l'évolution de celle-ci

---

<sup>15</sup> L'Office fédéral de la statistique publie un indicateur similaire, qui inclut cependant aussi les personnes ayant un titre de la formation professionnelle supérieure (BFS).

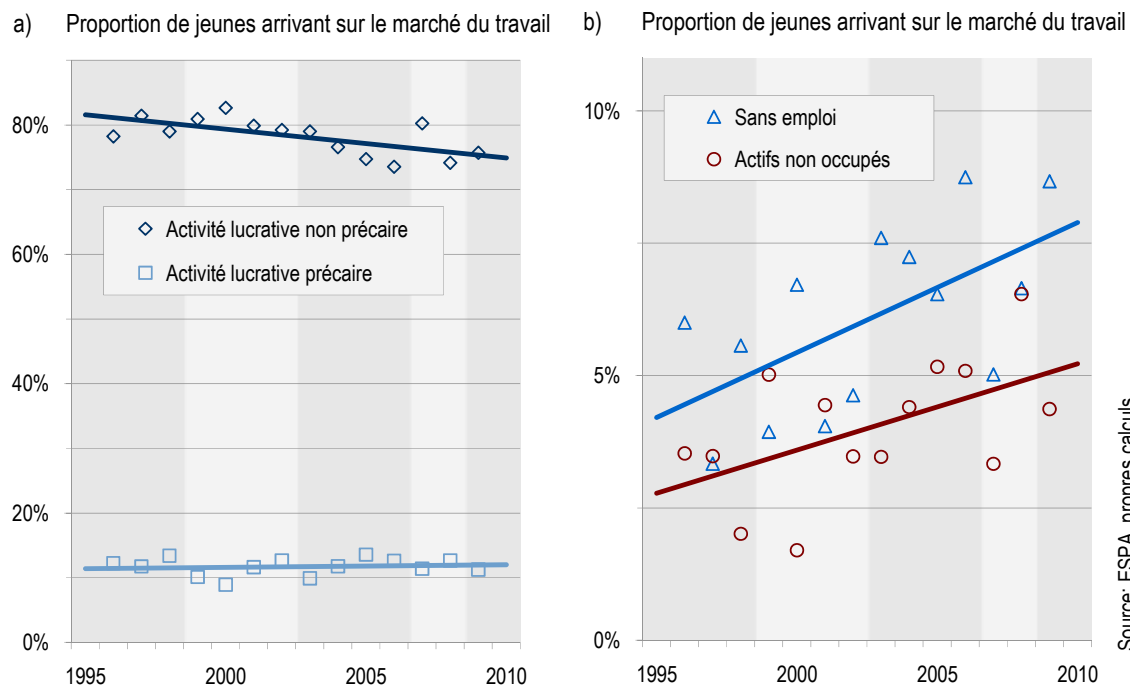
entre 1996 et 2009. On observe un léger recul de 6 % à 75 % en 2009 de la part des actifs occupés dans des emplois non précaires (graphique 5a). En 2009, trois jeunes arrivant sur le marché du travail sur quatre qui ont obtenu leur diplôme dans les trois dernières années ont réussi à trouver une occupation non précaire. La part des jeunes en situation de travail précaire est par contre restée inchangée à 12 % environ.

Dans le même temps, les parts des sans-emploi et des personnes actives non occupées se sont accrues de 3 points chacune pour atteindre respectivement 8 % et 5 % conformément à la tendance à long terme entre 1996 et 2009 (graphique 5b)<sup>16</sup>. En d'autres termes, le taux d'activité professionnelle a diminué, mais ce recul n'est pas dû, comme on pourrait le supposer, à une hausse de la part des jeunes qui entament une formation complémentaire. Comme il l'a été indiqué, les personnes en formation restent exclues de nos analyses.

---

<sup>16</sup> La part des sans emploi est inférieure et l'effet conjoncturel moins marqué que ne le laisse supposer le graphique 3. Cela est dû au fait que la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail est considérée par l'ESPA non pas dans la phase transitoire critique qui suit immédiatement la fin de la formation, mais un à trois ans plus tard.

Graphique 5 Evolution de la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail, 1996-2009<sup>17</sup>



Les chiffres que nous avons exploités nous ont également permis de comparer la situation professionnelle des nouveaux diplômés de la formation professionnelle initiale avec celle des 18-25 ans sans formation postobligatoire. Les résultats confirment que les *jeunes qui n'ont achevé aucune formation* sont beaucoup plus souvent sans emploi, en situation de travail précaire ou sans activité professionnelle. Chez les jeunes sans formation postobligatoire, les personnes occupées dans des emplois précaires (23 % contre 12 %) et les sans-emploi (12 % contre 6 %) sont environ deux fois plus nombreuses en moyenne à long terme que chez les jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle. Les personnes sans activité professionnelle sont même trois fois plus nombreuses (11 % contre 4 %). En moyenne, seule une bonne moitié des jeunes qui n'ont achevé aucune formation est occupée dans des emplois non précaires, alors que cette part est de trois quarts chez les jeunes issus de la formation professionnelle

<sup>17</sup> Les lignes représentent la tendance linéaire dans la série, les points de mesure les parts annuelles. Les points de mesure avant 2001 s'appuient sur de petits échantillons ne comprenant que 200 à 300 jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale ; à partir de 2002, la taille de l'échantillon augmente à plus de 500 cas.

initiale. Ces différences importantes prouvent que l'achèvement d'une formation professionnelle initiale se répercute très favorablement sur les perspectives professionnelles des jeunes. En outre, aucun signe n'indique que cet effet protecteur irait en s'amenuisant. Chez les jeunes sans formation postobligatoire, on observe les mêmes tendances à long terme dans les parts des sans-emploi, des situations de travail précaire et des sans activité professionnelle que pour les jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale, mais à des niveaux nettement plus élevés. L'achèvement d'une formation professionnelle initiale a donc toujours influé positivement sur la situation professionnelle des jeunes pendant toute la période considérée.

#### **4.4 Licenciements et changements de poste involontaires**

Dans le présent chapitre, nous examinerons l'hypothèse selon laquelle les jeunes professionnels qualifiés perdent plus souvent leur emploi que des professionnels qualifiés expérimentés (hypothèse « Last-In-First-Out »), avancée pour expliquer la plus forte hausse du chômage chez les jeunes professionnels qualifiés (18-25 ans). Pour cela, nous utiliserons les données de l'ESPA sur les raisons du dernier changement d'emploi, qui recensent, outre diverses raisons de changement de poste volontaire, les licenciements ainsi que les changements de poste dus à l'expiration de contrats de travail à durée limitée<sup>18</sup>.

En moyenne à long terme, environ 36 % des changements de poste chez les jeunes professionnels qualifiés ne sont pas volontaires (graphique 6), soit une part supérieure d'un tiers environ à celle de la population de référence plus âgée (27 %). Par conséquent, les jeunes professionnels qualifiés sont plus souvent obligés de changer de poste.

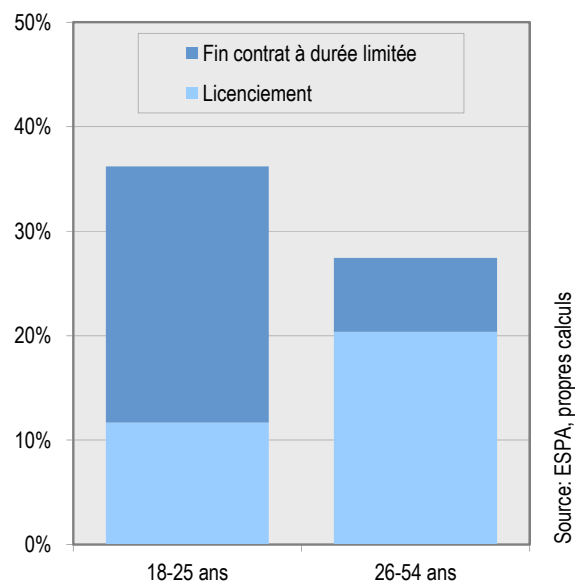
---

<sup>18</sup> L'échantillon partiel interrogé par l'ESPA se compose des personnes actives qui occupent leur poste depuis un an au plus ainsi que des sans emploi.

Comme le révèle la répartition détaillée, les changements de poste involontaires chez les jeunes s'expliquent dans à peu près deux tiers des cas par l'expiration de contrats à durée limitée qui ne sont pas renouvelés<sup>19</sup>. En revanche, les jeunes sont plutôt épargnés par les véritables licenciements. Ce phénomène est dû certainement aussi au fait que les entreprises n'engagent souvent de jeunes professionnels qualifiés sans expérience ou presque que pour une durée limitée (voir chapitre 5.2), soit pour des raisons de flexibilité, soit pour vérifier d'abord ce qu'ils valent avant de leur proposer un emploi

Graphique 6 **Changements de poste involontaires, 1996-2009**

Proportion par rapport à l'ensemble des changements de poste



ferme. Si l'on analyse l'évolution de la part des changements de poste involontaires depuis 1996 parmi les professionnels qualifiés, il apparaît que celle-ci enregistre une brusque hausse tant chez les 18-25 ans que chez les 26-54 ans en périodes de conjoncture difficile, mais qu'elle demeure inchangée en comparaison à long terme dans les deux groupes d'âge. La part des changements de poste involontaires parmi les jeunes professionnels qualifiés n'a augmenté ni en valeurs absolues, ni en valeurs relatives en comparaison de celle des professionnels qualifiés plus âgés. Ce constat dément la thèse selon laquelle les jeunes professionnels qualifiés courent plus de risque d'être licenciés et, partant, l'existence d'un *problème* « *Last-in-First-Out* » qui irait en s'aggravant<sup>20</sup>. Indirectement, il renforce l'hypothèse selon laquelle les risques de plus en plus grands auxquels font face les jeunes professionnels qualifiés sur le marché du travail sont dus aux difficultés croissantes qu'ils rencontrent lors de la recherche d'emploi.

<sup>19</sup> Y compris les prolongations de contrat pour couvrir la période entre la fin de la formation et l'entrée dans une formation ou à l'école de recrues.

<sup>20</sup> Nous obtenons le même résultat quand nous analysons séparément les licenciements et les contrats de travail à durée limitée qui arrivent à échéance.



## **5 Evolution de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail**

Ce chapitre étudie la demande sur le marché du travail et l'évolution au cours des dix dernières années de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur ce marché après une formation professionnelle initiale. Il met également en lumière les obstacles auxquels les jeunes en fin d'apprentissage se voient confrontés sur le marché du travail. Nous étudierons aussi en détail la répartition de l'offre d'emploi pour ces jeunes et son évolution sous l'influence des mutations structurelles de l'économie.

Cette analyse, effectuée chaque année au mois de mars par le Moniteur suisse du marché de l'emploi, se base sur des échantillons d'offres d'emploi choisies au hasard, parues sur Internet et dans la presse (voir l'aperçu de la méthodologie pour des données plus détaillées). On considère comme offre d'emploi toute offre de travail rémunéré parue dans la presse, sur des sites Internet d'entreprises ou sur des sites spécialisés dans la publication d'offres d'emploi. Les offres d'emploi s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail correspondent à la part des offres d'emploi qui s'adressent (également) aux personnes cherchant un emploi directement à la sortie d'une formation professionnelle initiale. Y sont incluses toutes les offres s'adressant aux professionnels qualifiés, n'exigeant aucune expérience ou formation continue préalable, ne correspondant pas à une fonction de direction et n'excluant pas les jeunes diplômés en raison de leur âge.

Les exigences posées dans les annonces d'offres d'emploi traduisent les préférences des entreprises qui veulent recruter et l'évolution de ces préférences au fil du temps. En revanche, elles n'indiquent pas de quelle manière le poste sera finalement pourvu. On peut cependant partir du principe que la candidature de jeunes à la recherche d'un premier emploi à des postes avec les exigences précitées n'a en général que très peu de chances d'aboutir.

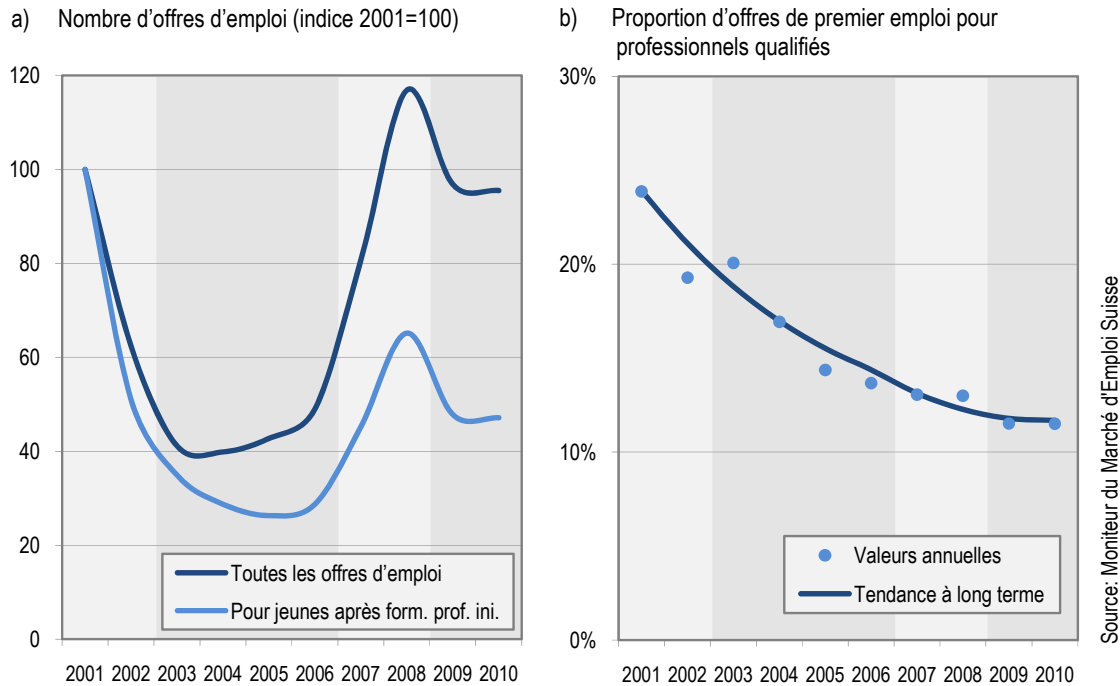
### 5.1 Etendue de l'offre s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale

Le nombre d'offres d'emploi publiées dépend fortement des fluctuations conjoncturelles. Comme on le constate en observant l'évolution indexée du graphique 7a, le nombre d'offres a diminué de moitié entre 2001 et 2004 en raison de la récession économique, pour atteindre ensuite son plus haut niveau sur la période d'observation, au cours de la reprise économique qui a suivi jusqu'en 2008. Le ralentissement conjoncturel de 2009 marque encore un nouveau recul, bien que moins prononcé. Le marché des offres d'emploi à l'intention des jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale suit globalement le même modèle conjoncturel : il se développe sur le long terme, mais de manière moins favorable dans l'ensemble. Le ralentissement conjoncturel après 2001 y est particulièrement fort et la reprise tardive est plus faible que sur le reste du marché de l'emploi. Si l'on compare les années de haute conjoncture 2001 et 2008, on constate qu'un écart s'est visiblement creusé avec le temps. Comme l'illustre le graphique 7b, la part des emplois destinés aux jeunes professionnels qualifiés sur l'ensemble des offres d'emploi a chuté de près de moitié depuis 2001, atteignant en 2010 seulement 12 % environ<sup>21</sup>. C'est entre 2001 et 2005 qu'on observe la baisse la plus forte, tandis que cette tendance suit ensuite un rythme moins soutenu et que la courbe tend à s'aplanir. L'année passée a vu le marché de l'emploi pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale se stabiliser à son niveau le plus bas et il ne montre depuis aucun signe de reprise. Le nombre des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail a, dans la même période, fortement reculé, tandis que l'écart se creuse en ce qui concerne le risque de chômage entre les jeunes professionnels qualifiés et ceux entrés depuis plus longtemps sur le marché du travail (voir graphique 4).

---

<sup>21</sup> La part des postes à l'intention des jeunes professionnels qualifiés a évolué parallèlement à sa part sur le marché global de l'emploi, et passe de 36 % en 2001 à 20 % en 2010. Cela s'explique par le fait que les offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés ont connu à peu près la même évolution que le marché de l'emploi dans son ensemble.

Graphique 7 **Volume absolu et relatif des offres d'emploi pour jeunes arrivant sur le marché du travail**

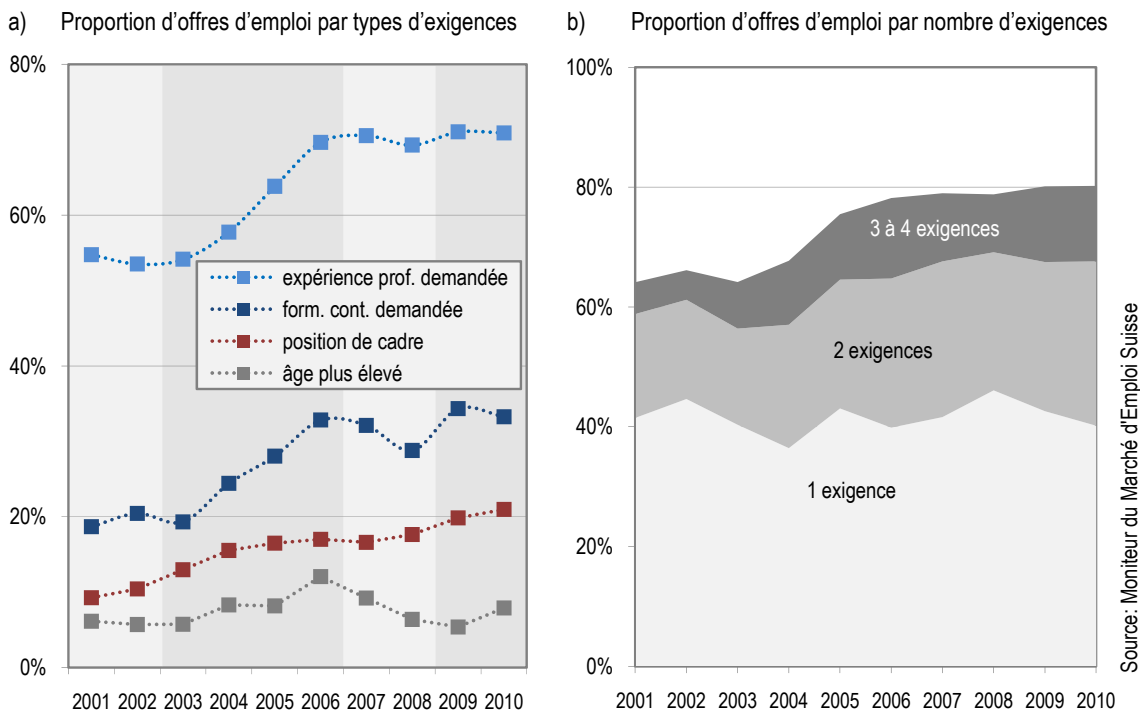


On observe, au cours des périodes de récession conjoncturelle, un recul rapide de la part des emplois destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail, suivie d'une stabilisation à un niveau plus bas. Cette courbe semble correspondre à un modèle classique, qui a également pu être observé lors de ralentissements conjoncturels antérieurs. En période de conjoncture défavorable, un écart se crée entre l'offre d'emploi globale et les offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail. Cet écart cesse ensuite de se creuser lors de la reprise, sans toutefois se resserrer. De ralentissement conjoncturel en ralentissement conjoncturel, on observe donc depuis les années 1970 un recul progressif de la part des offres d'emploi à l'intention des jeunes arrivant sur le marché du travail<sup>22</sup>. Le marché de l'emploi pour les jeunes diplômés s'est en revanche étonnamment bien défendu en cette période de ralentissement conjoncturel. Nous allons donc observer l'évolution de cette situation avec un grand intérêt dans les années à venir.

<sup>22</sup> On observe cette tendance grâce aux données remontant jusqu'à 1950 rassemblées par le Moniteur suisse du marché de l'emploi pour la Suisse alémanique (informations détaillées dans le rapport complet).

La diminution de la part des offres d'emploi destinées aux jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale nous amène à nous interroger sur les obstacles présents sur le marché du travail, auxquels ces jeunes sont de plus en plus confrontés. Le graphique 8a montre l'évolution de l'importance des quatre exigences les plus fréquentes dans les offres d'emploi, qui ne permettent pas aux jeunes arrivant sur le marché du travail de postuler sur un pied d'égalité avec d'autres candidats potentiels. Ce graphique représente la part des offres d'emploi assorties de ce type d'exigences sur la totalité des offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés. Outre la réussite d'une formation professionnelle initiale, on exige le plus souvent une expérience professionnelle. Cela indique que, pour un premier emploi, *l'absence d'expérience professionnelle* représente le *principal obstacle* pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale recherchant un poste correspondant à leur profil. Au cours de ces dernières années, la part des offres d'emploi exigeant une expérience professionnelle est passée de 55 % à 70 % pour les postes s'adressant à des professionnels qualifiés. Les formations continues prennent également une importance croissante et constituent aujourd'hui une condition préalable pour environ un tiers des postes pour les professionnels qualifiés. Parallèlement à cela, la part des offres d'emploi pour des postes de direction a augmenté de façon relativement continue pour atteindre près de 20 %. Pour finir, l'âge des jeunes arrivant sur le marché du travail les exclut actuellement du cercle des candidats potentiels pour environ 8 % des offres d'emploi destinés aux professionnels qualifiés. Toutefois, l'âge est le seul critère dont la fréquence d'apparition dans les offres d'emploi n'a pas augmenté durablement sur la période étudiée. Dans le graphique 8a, l'augmentation graduelle de l'importance des exigences concernant l'expérience et la formation continue est particulièrement visible dans les offres d'emploi au cours de la période de récession conjoncturelle de 2003 à 2006.

Graphique 8 **Postes destinés à des professionnels qualifiés à exigences excluant les jeunes arrivant sur le marché du travail**



On constate également sur le graphique 8b une augmentation sur le long terme de la part des offres d'emploi pour les professionnels qualifiés qui comportent plusieurs des exigences tendant à exclure les jeunes arrivant sur le marché du travail. En observant plus précisément la répartition de ces exigences, on constate que l'exigence de formation continue apparaît de plus en plus souvent dans les offres, parallèlement à l'exigence d'expérience professionnelle. Comme le montre la zone claire dans le graphique 8b ci-dessus, la part restante des emplois pour les jeunes professionnels qualifiés est tombée en dix ans à 20 % seulement.

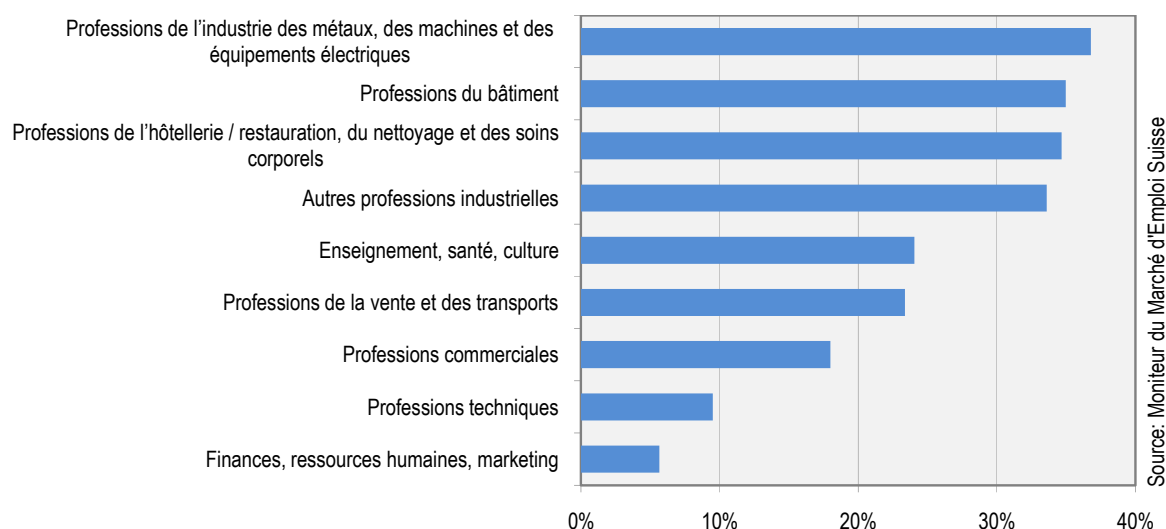
## 5.2 Nature de l'offre d'emploi s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail

Les emplois destinés aux jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale sont très inégalement répartis sur le marché du travail. Sur l'ensemble des offres d'emploi pour les professionnels qualifiés, la part des emplois à l'intention des jeunes fraîchement diplômés varie considérablement selon le domaine d'activité, la branche, la taille de l'entreprise ou la région observée. Les résultats de cette étude montrent que la nature de l'offre d'emploi à l'intention des jeunes arrivant

sur le marché du travail n'a pas subi de modification notable sur la période étudiée. C'est pourquoi, dans l'aperçu des résultats qui va suivre, nous allons nous pencher avant tout sur les résultats observés pour l'année en cours.

Si l'on observe tout d'abord la répartition par champs professionnels des offres d'emploi destinées aux jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale (graphique 9), on constate que ce sont les professions des domaines de l'industrie et du bâtiment, mais également de l'hôtellerie/restauration, du nettoyage et des soins corporels, qui proposent des offres d'emploi destinées à ces jeunes dans des proportions supérieures à la moyenne. Dans les domaines de l'industrie et de l'artisanat, il s'agit de professions où la formation professionnelle initiale reste une importante qualification minimale requise et où cette qualification est suffisante pour un tiers des emplois. En revanche, la part des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail dans les domaines de la technique, de la finance, des ressources humaines et du marketing est largement inférieure à la moyenne. Dans ces domaines d'activité, les exigences en termes de qualifications sont particulièrement élevées : si une personne ayant suivi uniquement une formation professionnelle initiale postule à une offre d'emploi dans l'un de ces domaines, sa candidature recevra un accueil favorable dans moins de 10 % des cas.

Graphique 9 **Part des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail sur l'ensemble des postes pour professionnels qualifiés selon les champs professionnels (2010)**



On constate que la taille des entreprises joue également un rôle non négligeable dans la part des offres d'emploi à l'intention des jeunes arrivant sur le marché du travail (graphique 10a). En proportion, si l'on considère leur besoin en personnel qualifié, les petites entreprises proposent bien plus souvent que les grandes des postes accessibles à ces jeunes diplômés. Cette différence reflète avant tout le fait que les postes proposés par les petites entreprises se trouvent dans les domaines de l'hôtellerie/restauration, du nettoyage ou encore des soins corporels, dans lesquels la part des emplois destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail est très élevée. En revanche, il n'est pas possible d'expliquer ce « retard » des grandes entreprises, que l'on observe dans le graphique 10a, uniquement par le fait que celles-ci recherchent du personnel principalement dans les professions où ces jeunes sont en général sous-représentés. On observe en effet que ces entreprises assortissent leurs offres d'emploi d'exigences excluant les jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale, et ce, quel que soit le type de poste proposé<sup>23</sup>.

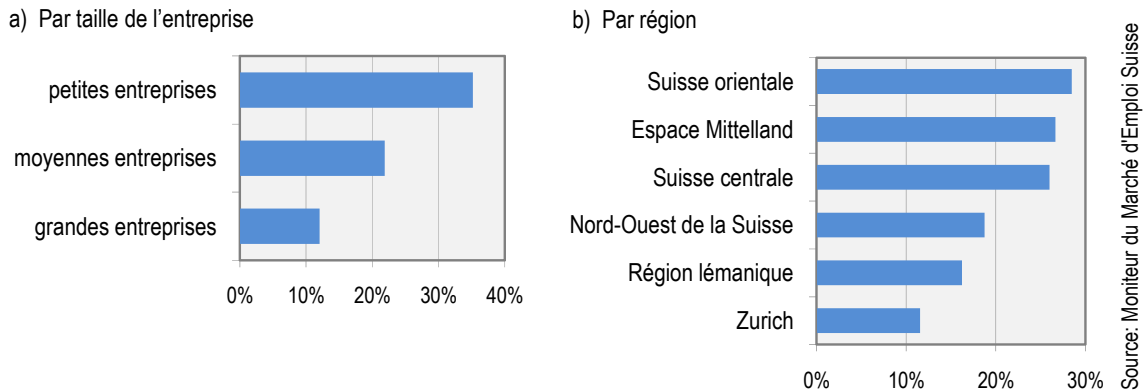
L'offre d'emploi pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale peut également être étudiée d'un point de vue régional. Les différences dans le nombre d'emplois à l'intention de ces jeunes sont toutefois sensiblement moins marquées entre les grandes régions qu'entre les champs professionnels ou les entreprises de tailles différentes (graphique 10b)<sup>24</sup>. La part des emplois destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail au sein des grandes régions reflète dans une certaine mesure la répartition des professions dans les offres d'emploi au niveau régional. Cependant, l'ordre dans lequel sont représentées les grandes régions reste semblable même en tenant compte de cet élément. Les offres d'emploi publiées dans la région de Zurich sont plus fréquemment assorties d'exigences excluant les jeunes actifs que celles publiées dans les régions de Suisse orientale ou centrale, ou dans l'Espace Mittelland. On observe également cette tendance lorsque l'on compare des offres d'emploi dans les mêmes champs professionnels.

---

<sup>23</sup> On observe également une part inférieure à la moyenne dans le secteur public, avec seulement 14 % de postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail.

<sup>24</sup> En raison du faible nombre de cas, les données concernant le Tessin ne sont pas présentées.

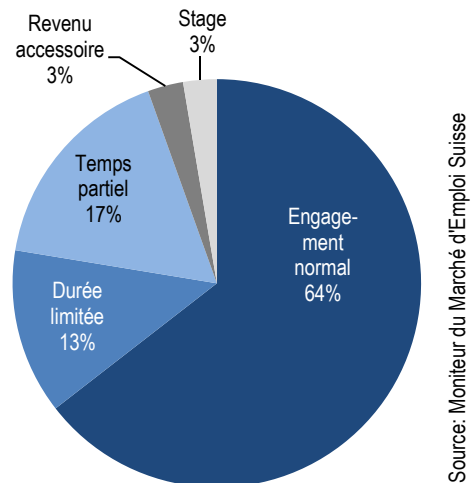
Graphique 10 **Part des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail sur l'ensemble des postes pour professionnels qualifiés (2010)**



Le graphique 11 illustre la répartition des offres destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail selon les différentes conditions d'engagement en 2010. On peut d'ores et déjà remarquer que les emplois occupés par de jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale sont, pour près de deux tiers d'entre eux,

des emplois avec des conditions d'engagement classiques. Ce taux est toutefois bien moins élevé que sur le reste du marché de l'emploi pour les professionnels qualifiés (78 % d'emplois avec des conditions d'engagement classiques). Le taux élevé de postes à durée limitée (13 % contre 6 % sur le marché global) et de postes à temps partiel (17 % contre 11 %) contribue très fortement à ce résultat. La part des postes à temps partiel ou à titre accessoire (postes à moins de 50 %) n'est pas très éloignée de la moyenne. Les places de stages sont, quant à elles, en grande majorité accessibles aux jeunes arrivant sur le marché du travail, mais

Graphique 11 **Postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail selon les conditions d'engagement (2010)**



ont une très faible importance d'un point de vue quantitatif. Bien que les postes destinés à ces jeunes fraîchement diplômés soient très souvent à durée déterminée (voir également le chapitre 4.4), il n'est pas possible de conclure à une tendance croissante. Au cours des dix dernières années, on n'observe donc globale-



ment pas de recul de la part des postes avec des conditions d'engagement classiques. On peut conclure de notre étude que les différences décrites entre les professions, la taille des entreprises, les régions et les catégories d'emplois n'ont que peu évolué au fil du temps. Comme l'attestent des modèles d'estimation (voir le rapport détaillé pour plus d'informations), la part des emplois ouverts aux jeunes arrivant sur le marché du travail a reculé dans les mêmes proportions quel que soit le critère pris en compte : branches, professions, tailles des entreprises et grandes régions. Ces estimations révèlent ainsi indirectement que les mutations structurelles ne jouent qu'un rôle accessoire dans le recul du nombre de postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail. En revanche, les exigences et les obstacles qu'elles représentent pour ces jeunes ont proportionnellement pris une importance croissante évidente sur l'ensemble du marché de l'emploi. On n'observe pour cette raison que peu de changements dans la *répartition interne* de l'offre d'emploi pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale, bien que l'étendue de cette offre soit nettement réduite à long terme.

Pour résumer, les résultats obtenus lors de cette étude sur l'offre d'emploi pour les professionnels qualifiés tendent à montrer que celle-ci est globalement restée relativement stable au cours de la décennie passée, mais que le nombre d'offres d'emploi assorties d'exigences supplémentaires excluant les jeunes arrivant sur le marché du travail s'est nettement multiplié. Le nombre de postes exigeant notamment une expérience professionnelle et/ou une formation continue a considérablement augmenté. Plus largement, tous les domaines du marché de l'emploi pour les professionnels sont concernés par cette tendance. Comme nous l'avons décrit dans le chapitre 4.1, il paraît probable que cette évolution ait largement contribué à l'augmentation du chômage chez les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale. Toutefois, le recul de l'offre d'emploi pour ces jeunes ne signifie pas nécessairement un risque de chômage croissant : les personnes achevant une formation disposent de nombreuses alternatives, telles que la formation continue, les postes non-qualifiés, la participation à une mesure relative au marché du travail ou encore le travail indépendant ou la non-activité. Dans la période de ralentissement conjoncturel actuelle, contrairement aux précédentes périodes de récession, on n'observe jusqu'à présent aucun nouveau recul de l'offre d'emploi destinée aux jeunes arrivant sur le marché du travail, ce qui est plutôt

surprenant par rapport à ce que l'on a pu observer par le passé. Il est par conséquent difficile de prédire comment évoluera la situation. Cependant, en raison des exigences toujours plus élevées sur le marché de l'emploi depuis quelques décennies (voir Sacchi, Salvisberg & Buchmann, 2005), il paraît peu probable de voir se réduire le nombre d'obstacles auxquels sont confrontés les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale.

## **6 Conclusions et besoin de recherches plus approfondies**

Les conclusions les plus importantes que l'on peut tirer des analyses présentées sur la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail et sur l'évolution de l'offre d'emploi destinée à ces jeunes sont présentées dans le chapitre « Aperçu des résultats » au début du présent rapport. Nous pouvons compléter cet aperçu par les points suivants :

- La conjoncture actuelle peu favorable sur le marché du travail touche plus durement les jeunes fraîchement diplômés de la formation professionnelle initiale que les jeunes professionnels qualifiés déjà entrés depuis peu sur le marché du travail, ces derniers étant pour leur part plus touchés que les professionnels qualifiés plus âgés.
- C'est avant tout au cours de la phase critique de transition entre la formation professionnelle et l'entrée sur le marché du travail qu'un grand nombre de jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale se retrouve pour une courte période au chômage.
- On observe que les emplois destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail correspondent souvent à des contrats à durée déterminée et que leur nombre est supérieur à la moyenne. Cependant, ces données ne permettent jusqu'à présent pas de conclure à une tendance à la hausse.
- Le nombre de personnes ayant suivi une formation professionnelle initiale a légèrement augmenté depuis quelques années. Ces changements sont cependant peu importants et leur impact sur l'évolution du chômage des jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale devrait être négligeable.

Comme l'indiquent nos résultats, la recherche d'un emploi (et donc l'entrée dans la vie active) après une formation professionnelle initiale s'avère aujourd'hui sen-

siblement plus difficile qu'il y a une dizaine d'années encore. Cette tendance s'explique par le nombre croissant d'emplois destinés à des professionnels qualifiés dont les exigences, telles que l'expérience professionnelle ou la formation continue, ne peuvent être que difficilement remplies par les jeunes arrivant sur le marché du travail. Dans le cadre de la lutte contre le chômage de ces jeunes, certaines mesures qui visent à les aider à acquérir de l'expérience ou à compléter leur formation de façon adaptée paraissent prometteuses.

La Confédération et les offices cantonaux du travail ont depuis longtemps déjà mis en place de telles mesures<sup>25</sup>. On peut citer notamment les *stages professionnels* et les *entreprises d'entraînement*, qui ont pour objectif d'aider les jeunes diplômés au chômage à acquérir une première expérience professionnelle. Comme l'année passée, on comptera pour l'année en cours pas moins de 5000 jeunes arrivant sur le marché du travail participant à ces programmes d'occupation, ce chiffre ayant plus que doublé en l'espace de dix ans. Des moyens financiers supplémentaires et de nouvelles mesures (p. ex. aides financières pour une formation continue) sont prévus dans le budget du troisième dispositif de stabilisation de la Confédération.

Les résultats présentés dans le présent rapport soulèvent également d'autres questions qui, de notre point de vue, nécessitent des recherches plus approfondies. *Premièrement*, les résultats présentés tendent à démontrer qu'aux cours des années de conjoncture peu favorable, une part considérable des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale passe par une courte période de chômage. Il est possible d'en déduire qu'une expérience de chômage vécue au cours de cette période de transition, importante dans la vie d'une personne, aura un impact plus fort sur l'image que cette personne a de soi-même et sur ses chances de développement professionnel, que si elle était vécue après plusieurs années d'activité. Une période de chômage au tout début de la vie active peut conduire, dans les cas les plus graves, à une spirale infernale dans laquelle les jeunes oscillent entre emplois précaires et périodes de chômage<sup>26</sup>. Le

---

<sup>25</sup> Un aperçu de la situation actuelle est disponible dans un rapport et une feuille d'information du Secrétariat d'Etat à l'économie (Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, 2010 ; 2010).

<sup>26</sup> Une étude AMOSA publiée récemment (2010) sur le chômage répété donne des points de repère sur ce sujet.

chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale étant largement répandu, cette question mérite un examen plus détaillé. *Deuxièmement*, l'évolution du marché du travail pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale devrait être surveillée de très près. Dans cette optique, un recensement distinct de ces jeunes fraîchement diplômés par le biais du système d'information des assurances-chômage (PLASTA) serait le bienvenu<sup>27</sup>. *Troisièmement*, l'évolution de l'offre d'emploi destinée aux jeunes arrivant sur le marché du travail devrait être également surveillée en permanence. Il faudrait en outre examiner de manière approfondie quelles sont les conséquences des changements constatés dans la répartition de l'offre d'emploi sur le chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale. Si l'on examine les données disponibles sur le marché de l'emploi remontant plus loin dans le passé que celles utilisées lors de la réalisation du présent rapport, on observe que, déjà dans les années 1970, le niveau de l'offre d'emploi destinée aux jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale a diminué de façon disproportionnée dans les périodes de récession économique pour se stabiliser ensuite dans les périodes de haute conjoncture, sans toutefois retrouver son niveau précédent. L'enchaînement présenté dans le présent rapport entre une période de recul et une période de stabilisation pour le cycle conjoncturel débutant en 2001 correspond à un schéma classique, mis en évidence depuis longtemps. Dans la période de ralentissement conjoncturel actuelle, le niveau de l'offre d'emploi destinée aux jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale s'est heureusement avéré jusqu'à présent étonnamment stable.

---

<sup>27</sup> Cela vaut également pour les personnes ayant suivi une formation sanctionnée par une AFP.

## Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle (sanctionne une formation professionnelle initiale de deux ans)
AMOS A	Observatoire du marché du travail pour la Suisse orientale et les cantons d'Argovie et de Zoug ( <i>Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, Aargau und Zug</i> )
CC	Certificat de capacité (sanctionne une formation professionnelle qui n'est pas soumise à la LFPr)
CFC	Certificat fédéral de capacité (sanctionne une formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans)
Chômage frictionnel	Période de chômage dû à un changement d'emploi entre la cessation de l'ancienne et le début de la nouvelle activité.
EC	Ecole de commerce
ESPA	Enquête suisse sur la population active
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle
MP	Maturité professionnelle (BM1 : maturité professionnelle en parallèle à l'apprentissage)
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFS	Office fédéral de la statistique
ORP	Office régional de placement
PLASTA	Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie du Département fédéral de l'économie (DFE)

## Termes et définitions

Taux de chômage	Part des chômeurs inscrits sur l'ensemble de la population active (→), dont le chiffre est calculé <i>chaque année</i> en se basant sur l'enquête ESPA (qui utilise une autre méthode de calcul que le SECO).
Chômeurs inscrits	Personnes inscrites auprès d'un ORP, n'occupant pas d'emploi et étant employables immédiatement. Cette notion englobe indifféremment les personnes touchant une indemnité de chômage et celles n'y ayant pas droit.
Formation professionnelle initiale	Conformément à la définition de l'OFS, englobe les diplômes postobligatoires suivants (degré secondaire II) : formations professionnelles initiales (formations initiales d'une durée de deux, trois ou quatre ans) et les formations élémentaires.
Jeune arrivant sur le marché du travail	Jeune arrivant sur le marché du travail après avoir terminé avec succès une formation professionnelle initiale.

Entrée sur le marché du travail	Âge entre 18 et 21 ans coïncidant typiquement avec la fin de la formation professionnelle initiale (→ phases actives précoces et intermédiaire) <sup>28</sup> .
Poste destiné aux jeunes arrivant sur le marché du travail	Poste qualifié (→ assorti d'exigences laissant également la possibilité aux jeunes arrivant sur le marché du travail d'y postuler. Sont inclus selon cette définition les postes sans fonction de direction, n'exigeant aucune expérience professionnelle ou formation continue (→ préalable et n'excluant pas les jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale en raison de leur jeune âge.
Personnes sans emploi	Sont considérées comme sans emploi, selon la définition de l'OFS, les actifs non-occupés dans la semaine précédant l'enquête, ayant activement recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et disponibles pour débiter une activité.
Personnes actives	Personnes ayant un emploi et personnes au chômage, à l'exclusion des apprentis (la définition de l'OFS inclut en revanche les apprentis).
Population active	(→ personnes actives)
Professionnels qualifiés	Personnes disposant d'un diplôme de formation professionnelle initiale en tant que qualification la plus élevée.

### Termes et définitions (suite)

Phase active précoce	Âge de 22 à 25 ans où la plupart des jeunes ont déjà intégré le monde professionnel (→ Entrée sur le marché du travail, → Phase active intermédiaire).
Jeunes	Groupe d'âge des 18-25 ans (→ Entrée sur le marché du travail, → Phase active précoce).
Chômeurs de longue durée	Personnes au chômage depuis plus d'un an.
Phase active intermédiaire	Âge de 26 à 54 ans au cours duquel la plupart des personnes ayant suivi une formation professionnelle initiale se trouve au milieu de leur parcours professionnel. La phase précédant la retraite n'a pas été traitée, car d'autres problèmes liés à l'emploi se présentent à cette période (→ Entrée sur le marché du travail, → Phase active précoce).
Condition d'engagement classique	Emplois à temps complet et à durée illimitée.
Emploi précaire	Conformément à la définition de l'OFS, un emploi précaire correspond aux situations de travail suivantes : un contrat d'une durée inférieure à 12 mois ; une activité lucrative indépendante de moins de 20 heures par semaine et une activité salariée de moins de 6 heures par semaine ; toute forme de travail précaire (travail pour un ménage privé, pour l'entreprise familiale ; activité indépendante sans employé) ; le travail à domicile pour employés ; occupation de plusieurs emplois simultanément.
Offre d'emploi	Poste à pourvoir paru dans la presse, sur le site Internet d'une entreprise ou sur un site Internet spécialisé dans les offres d'emploi (ainsi que l'ensemble des offres pour de tels postes).

<sup>28</sup> Voir les remarques dans le chapitre 4.1.

Poste destiné à des professionnels qualifiés	Poste exigeant un diplôme de la formation professionnelle initiale et éventuellement une formation continue (→).
Taux de restants	Part des personnes en fin d'apprentissage qui, lors de l'enquête ESPA au mois de juin de l'année suivante, travaillent encore dans l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage.
Formation continue	On inclut dans la formation continue les offres de la formation professionnelle supérieure qui reposent sur une formation professionnelle initiale.

## Bibliographie

- Abraham, Martin, Hinz, Thomas (Hrsg.), *Arbeitsmarktsoziologie*, Wiesbaden 2005.
- Buhmann, Brigitte, Bernhard A. Weber, Boris Zürcher & Alois Fässler (2000). 'Statistiken zur Arbeitslosigkeit. Was messen sie wirklich?'. *La Vie économie* 73 (1) : 2-5.
- Coradi Vellacott, Maya ; Stefan Denzler, Silvia Grossenbacher, Miriam Kull et al. (2007). 'Bildungsbericht 2006'. Schweizerische Koordinationsstelle für Bildungsforschung (Hg.) : Aarau.
- Gaillard, Laurent, avec la collaboration de Jacques Babel (2009). 'Scénarios 2009-2018 pour le degré secondaire II : perspectives de la formation'. Office fédéral de la statistique (Hg.) : 'Statistique de la Suisse' : Neuchâtel.
- Mühlemann, Samuel, Stefan Wolter, Marc Fuhrer & Adrian Wüest (2007). 'Lehrlingsausbildung - ökonomisch betrachtet'. Rüegger : Coire / Zurich.
- Sacchi, Stefan, Alexander Salvisberg & Marlis Buchmann (2005). 'Long-Term Dynamics of Skill Demand in Switzerland, 1950-2000', p. 105-134, in Hanspeter Kriesi, Peter Farago, Martin Kohli & Milad Zarin-Nejadan (Hg.) : 'Contemporary Switzerland. Revisiting the Special Case'. Palgrave Macmillan : Houndsmills.
- Secrétariat d'Etat à l'économie (2010a). 'Factsheet : Jeunes chômeurs : les changements et ce qui reste. 4<sup>e</sup> révision partielle de la loi sur l'assurance-chômage'. Département fédéral de l'économie DFE : Berne.
- Secrétariat d'Etat à l'économie (2010b). 'Le passage au monde du travail : les mesures des autorités cantonales du marché du travail et de la Confédération pour l'insertion professionnelle des jeunes adultes : rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 07.3232 du groupe PDC/PEV/PVL du 23 mars 2007'.
- Weber, Bernhard (2007). 'Die Situation von Jugendlichen auf dem Schweizer Arbeitsmarkt'. *La Vie économique* 80 (3) : 52-54.

## **Aperçu de la méthodologie**

Le Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale s'appuie sur différentes statistiques et études qui ne peuvent ici être présentées que de façon sommaire. Pour chacune des problématiques étudiées dans nos analyses, nous avons compilé une ou plusieurs des sources suivantes :

- Les statistiques sur les diplômés de formation établies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) recensent le nombre et les types de titres délivrés à l'issue d'une formation dans le cadre du degré secondaire II.
- Le système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail (PLASTA) met chaque mois des données statistiques à la disposition des chômeurs inscrits auprès des offices régionaux de placement.
- L'enquête suisse sur la population active (ESPA) interroge tous les ans au mois de juin un échantillon de la population résidant en Suisse sur leur situation en matière de formation et d'emploi. Cet échantillon inclut également des jeunes arrivant sur le marché du travail et d'autres jeunes ayant suivi une formation professionnelle initiale.
- Le Moniteur suisse du marché de l'emploi compile chaque année au mois de mars des échantillons représentatifs d'offres d'emploi tirées au hasard de la presse, de sites Internet d'entreprises ou de sites spécialisés dans la publication d'offres d'emploi. Ces échantillons sont compilés dans leur version complète et traités ensuite pour établir des analyses statistiques. La base de données couvre une période remontant jusqu'à 2001 sur l'ensemble de la Suisse et jusqu'à 1950 pour la Suisse alémanique.

La situation professionnelle des jeunes dépend fortement de la conjoncture. C'est pourquoi dans le présent rapport, les évolutions pertinentes sont relevées, dans la mesure du possible, sur une durée minimale équivalant à un cycle conjoncturel complet. On peut ainsi en déduire si des tendances durables se dessinent indépendamment de la conjoncture. Dans les graphiques comportant des évolutions dans le temps, les périodes représentées par une couleur foncée indiquent une situation difficile sur le marché de l'emploi tandis que les années représentées par une couleur claire correspondent à une situation favorable (c'est-à-dire que



le chômage est en dessous de la moyenne observée depuis de nombreuses années).

Bien qu'une partie des différences et des évolutions décrites reposent sur une analyse d'échantillons, la probabilité d'une erreur dans ces données est statistiquement limitée à 5 % maximum. Pour obtenir des informations plus détaillées sur la base de données et sur les méthodes utilisées, nous vous invitons à consulter le rapport complet, dont la publication est prévue pour le mois de novembre.

### **Impressum / Contact**

Le Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale a été rédigé par le Moniteur du Marché d'Emploi Suisse (*Stellenmarkt-Monitor Schweiz*) de l'Université de Zurich (Professeur Marlis Buchmann) sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Toute citation des données de ce rapport doit faire mention de sa source.

Les auteurs du présent rapport sont MM Stefan Sacchi et Alexander Salvisberg; pour toute question, vous pouvez les contacter par courrier électronique ([smm@stellenmarktmonitor.ch](mailto:smm@stellenmarktmonitor.ch)) ou par téléphone:

Stefan Sacchi                      Tél. 044 635 23 52

Alexander Salvisberg            Tél. 044 635 23 37

[www.stellenmarktmonitor.uzh.ch](http://www.stellenmarktmonitor.uzh.ch) (en allemand)

 **stellenmarkt  
monitor CH**